

## Programme pédagogique – Prescription des vaccins par les pharmaciens

**Durée :** 11h00 de formation

**Modalité :** E-learning

**Public bénéficiaire :**

Pharmaciens titulaires  
Pharmaciens adjoints

**Prérequis :**

Pharmaciens titulaires  
Pharmaciens adjoints

**Concepteur(s) de la formation :**

Laurent Dercle  
Arnaud Fournel

**Éditeurs de la formation :**

Arnaud Fournel

### Objectifs :

- Depuis l'Arrêté signé le 8 Août 2023, le pharmacien d'officine a le droit de :
  - 1. Prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées
  - 2. Administrer les vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier
  - 3. Prescrire et administrer les vaccins contre la grippe saisonnière aux :
    - Personnes majeures, ciblées ou non ciblées par les recommandations vaccinales, à l'exception des personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure
    - Personnes mineures âgées de onze ans et plus pour lesquelles cette vaccination est recommandée, à l'exception des personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure. Pour être autorisé à prescrire, les pharmaciens d'officine titulaires et adjoints doivent valider une formation relative à la prescription des vaccins.

## Méthodes et moyens mobilisés :

- Approche cognitive
- Méthodes affirmatives : cours magistraux
- Étude de cas comptoirs, cas cliniques
- Fiche de synthèse avec les points clés à retenir

## Moyens pédagogiques et techniques

- **Connexion des stagiaires** : via plateforme e-learning dédiée, accessible 24h/24.
- **Documents supports de formation** : modules interactifs intégrant des présentations PowerPoint commentées en voix off avec des vidéos explicatives.
- **Exposés théoriques** : Exposé sur les fondamentaux de la vaccinologie, sur les différentes pathologies à prévention vaccinale, les schémas de vaccination et les critères d'éligibilité et de contre-indication. Cas de comptoir permettant aux participants de :
  - o Repérer les vaccins à faire pour une mise à jour globale du calendrier vaccinal pour un patient donné.
  - o Avoir le bon discours pour lever les freins à la vaccination à la fois des patients mais aussi des professionnels de santé eux même.
- **Quizz d'évaluation pédagogique** : QCM en ligne réalisés en début et fin de formation, corrigés automatiquement avec explications.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pré-formation : recueil de connaissances
- Questionnaire post-formation
- Mise en situation et Évaluation
- Certification

**Coût :** Selon barème de prise en charge des organismes financeurs

**Délai d'accès :** Inscription selon le calendrier et minimum 5 jours avant le début de la formation

 Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toutes demandes particulières.

## PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### Description de la formation :

- **Partie 1 :** Maladies à prévention vaccinale - Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- **Partie 2 :** Calendrier des vaccinations - Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications - Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- **Partie 3 :** Traçabilité et la transmission de l'information - Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient - Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

## Étape 1 : Recueil et analyse des pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
20 questions : QCM, cas cliniques... Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.	Pré-test	20 min

## Étape 2 : Enseignement des connaissances et des recommandations de bonnes pratiques

### Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale 8h

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations :

- Principaux signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique, populations à risque, vaccin(s) disponibles en France, photos des présentations de vaccin, modalités d'injection et de reconstitution

1. Introduction
2. Coqueluche
3. Hépatite B
4. Méningites, méningocoques et pneumocoque
5. Tétanos
6. Diphtérie
7. Polio
8. Rougeole
9. Oreillons
10. Rubéole
11. Hib
12. Hépatite A
13. La fièvre jaune
14. La rage
15. Tuberculose
16. La varicelle
17. Leptospirose
18. La dengue
19. Rotavirus
20. VRS

- 21. Mpox
- 22. HPV
- 23. La grippe
- 24. Zona
- 25. COVID-19

### **Partie 2 : Le calendrier des vaccinations 1h**

Rappels sur les principes de la vaccination et les différents types de vaccins (vivant atténué, inactivé...), notion de dose entière et réduite

- Tableaux synoptiques des vaccinations chez l'enfant et les adolescents
- Tableau des vaccinations recommandées chez les adultes
- Tableaux des vaccinations pour les populations spécifiques (dont les professionnels de santé)
- Tableau de correspondances entre les valences vaccinales dans le calendrier des vaccinations et les vaccins commercialisés en France

### **Partie 3 : La traçabilité et la transmission de l'information 30 min**

Obligation de traçabilité inscrite dans le décret : les enjeux, attestation de vaccination

- Carnet de santé, carnet de vaccination papier (Cespharm), carnet de vaccination électronique
- Mon Espace Santé et logiciel Sécur
- Transmission sécurisée au médecin traitant
- Déclaration d'un évènement indésirable

\* Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

### Étape 3 : Analyse de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
<p>20 questions : QCM, cas cliniques ou cas comptoirs.</p> <p>L'évaluation se fait à l'aide de questionnaires à choix simples ou multiples. Cet examen fait appel aux connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.</p>	Post-test	20 min

### Étape 4 : Questionnaire de satisfaction

Contenu	Support	Durée
20 questions	Questionnaire standard Orland Formation	15 min

### Étape 5 : Attestation de formation

Deux certificats sont délivrés à l'issue de la formation :

- La preuve de formation et de présence avec résultats détaillés des connaissances acquises.
- Une attestation nominative de réussite de la formation (sans les résultats)

Un score de 80% est requis au post-test pour valider la formation.